

Pink attitude: les créateurs affichent clairement la couleur



La mode s'offre un joli coup de blush. Du fuchsia au fluo, le rose prend le pouvoir et réveille notre garde-robe. Chez les couturiers, il claqué en total look sur une robe sexy (Cacharel, Nina Ricci, Dior) ou un tailleur strict. Nous, on affiche la couleur par petites touches : une veste, des escarpins, une pochette ou un sautoir. Vitaminé mais pas survolté!

Collier 4 Me by Julie Bernardin, montre ToyWatch, bague en argent Ti Sento, escarpins Annabel Winship.

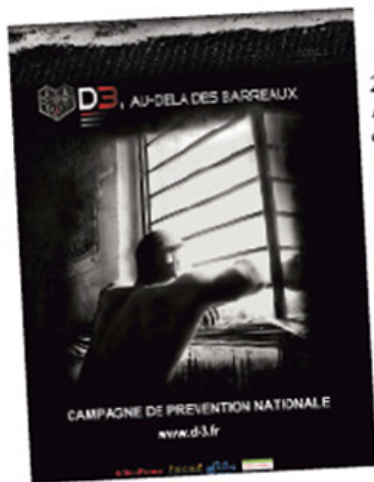


Coussin 2.0 pour geeks

Plutôt Facebook, Gmail, Twitter, Myspace ou tous à la fois? Les accros s'affalent sur le réseau social de leur choix. matière polaire, 30 x 30 cm, www.planetapluton.com, 24€.



Sauter la case prison



Des cellules insalubres, le temps qui n'en finit pas, la promiscuité... En 2009, le documentaire *Fleury-Mérogis, les images interdites*, créé l'événement. Filmé par des détenus, il dévoilait la réalité carcérale sans fauxsemblants. Aujourd'hui, ses producteurs Omar Dawson et Karim Belazaar en ont tiré un film à vocation pédagogique *D3, au delà des barreaux*. Objectif : casser auprès des ados l'image fantasmée de la prison, véhiculée par les séries américaines. La tournée va durer un an. Prochain rendez-vous, le 1^{er} décembre à Paris. www.d-3.fr



Emmanuelle PIET*

1 femme sur 10 est violée en France

Trois associations, le Collectif féministe contre le viol, Osez le féminisme et Mix-cité, ont un manifeste intitulé : « Viol, la honte doit changer de camp ».

Q. Pourquoi cette campagne?

R. Il est urgent de casser les stéréotypes. Ce n'est pas un acte isolé. Une femme sur dix est violée au cours de sa vie. Le viol ne se déroule pas majoritairement dans la rue par un inconnu. Dans huit cas sur dix, la victime connaît l'agresseur et plus de la moitié des viols se commettent au sein de la famille. Ce n'est donc pas l'extérieur qui est dangereux pour les femmes. Et, surtout, la victime n'est responsable en rien, le seul coupable est le violeur.

Q. Qu'attendez-vous du gouvernement?

R. Nous demandons une meilleure prise en charge des victimes. Les soins nécessaires suite à un viol doivent être remboursés à 100 % par la Sécurité sociale, y compris pour les majeurs. Il faut aussi multiplier les lieux de prise en charge et exiger la formation des professionnels pour mieux repérer et accompagner les victimes. Chaque année, plus de 75 000 femmes sont violées, mais à peine 2 % des violeurs sont condamnés. Sur le plan juridique, les plaintes doivent être systématiquement suivies d'une enquête et ces infractions ne doivent plus être renvoyées en correctionnelle, mais jugées en cour d'assises.

Q. Que pouvons-nous faire à notre niveau?

R. Signer le manifeste sur www.contreleviol.fr. Nous espérons des milliers de signatures pour interpeller les pouvoirs publics.

* Présidente du Collectif féministe contre le viol.
Viol femmes informations, tél. : 0800 05 95 95.